

Paris, le 20 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le PTZ évolue !

**Tout connaître sur le Prêt à Taux Zéro nouvelle formule
avec le mini-guide des « clés de la banque »**



- **Aider le maximum de Français à accéder à la propriété est une priorité des banques françaises**
- **Le Prêt à Taux Zéro évolue : les nouvelles dispositions incluent désormais pour l'ensemble du territoire les résidences principales anciennes avec travaux.**

Les banques jouent un rôle essentiel pour permettre à des millions de Français d'accéder à la propriété de façon sûre et attractive. Elles ont accueilli favorablement le nouveau dispositif du Prêt à Taux Zéro ([communiqué novembre 2015](#)) et sont aujourd'hui mobilisées pour en assurer une large distribution.

Grâce aux évolutions entrées en vigueur en 2016, plus de Français pourront grâce au PTZ acquérir leur résidence principale qu'elle soit neuve, ou ancienne avec travaux. Les principales évolutions du dispositif sont :

- l'élargissement à la France entière de la zone des biens finançables dans l'ancien avec travaux,
- l'augmentation jusqu'à 40 % de la part du projet finançable avec le PTZ,
- la modification des plafonds de ressources,
- la mise en place du différé d'amortissement pour toutes les tranches de bénéficiaires.

Afin d'assurer la meilleure information des bénéficiaires potentiels, la Fédération bancaire française (FBF) avec son programme d'éducation financière « les clés de la banque » publie un mini-guide spécifiquement dédié au PTZ. Ce guide sera largement diffusé, notamment au

travers des 105 Comités des banques FBF sur le terrain et de leurs partenaires (associations, collectivités...). Il explique simplement et avec pédagogie comment bénéficier du dispositif.

Ce guide complète deux autres guides récents consacrés aux projets immobiliers : « Eco-rénover mon logement » et « l'Eco-PTZ pour les copropriétés » déjà parus dans la collection de 60 mini-guides existante.

Pour consulter le mini-guide « Le prêt à taux zéro » :

<http://www.lesclesdelabanque.com/web/Cdb/Particuliers>



ou flashez ici :

La Fédération Bancaire Française

*La Fédération Bancaire Française (FBF) est l'association professionnelle qui représente les banques en France (383 entreprises bancaires adhérentes). Dans le cadre de ses missions d'information vers le public, elle développe depuis plus de 12 ans, un programme d'éducation budgétaire et financière sous la marque « **Les clés de la banque** ».*

Le site www.lesclesdelabanque.com (espace particuliers) de la FBF a pour objectif principal de permettre à chacun de mieux comprendre la banque et ses mécanismes pour maîtriser la gestion de son argent au quotidien en toute sécurité. Ce programme pédagogique contribue ainsi à la prévention des difficultés et à l'amélioration de la relation entre les consommateurs et leur banque. Il édite une collection de de 60 mini-guides

CONTACTS

Pascal HENISSE : 01 48 00 50 07- phenisse@fbf.fr

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr

Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - tdecruz@fbf.fr

presse@lesclesdelabanque.com



Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)